



Hōrinji

**Association bouddhiste zen Sôtô
de la Roue du Dharma**

Soutenez la pratique du zen
et le Dharma du Bouddha.

Faites un don à l'association culturelle
du Centre zen de Lanau



Association culturelle Hōrinji, loi 1905,
enregistrée à la sous-préfecture de Mauriac (Cantal),
sous le n° W153004623.

Adresse : Hōrinji, Centre zen de Lanau, 15260 Neuvéglise
Mél : secretariat@horinji.fr



Hôrinji, association culturelle bouddhiste zen Sôtô de la Roue du Dharma, a été créée pour aider le développement de la pratique zen au Centre zen de Lanau, sur la commune de Neuvéglise, situé à 20 km au sud de Saint-Flour dans le Cantal. Ce centre, cette association et ses membres (nonnes, moines et bodhisattvas) ont pour objectif de pratiquer et de diffuser l'enseignement et le Dharma du Bouddha pour aider tous les êtres et notre société.

Pour permettre le développement et le rayonnement du centre et soutenir les moines et nonnes de la Sangha, l'association culturelle **Hôrinji bénéficie d'un régime fiscal particulier** qui lui permet de recevoir :

- **des legs et des biens mobiliers et immobiliers** sans taxe de succession ;
- **des dons** pour lesquels elle peut délivrer un reçu fiscal permettant une réduction d'impôts dans de nombreux pays en Europe. En France, la déduction est de 75%, avec un plafond limité à 562€ (déduction de 66% au-delà), dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous donnez :
 - 100€, le don vous coûte 25€
 - 500€, le don vous coûte 125€

Pour réaliser votre don, vous pouvez :

- **régler par CB** sur le compte HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/association-culturelle-horinji/formulaires/1/widget>
- **envoyer un chèque**, à l'ordre de **Hôrinji** avec le formulaire ci-contre, à l'adresse :
Hôrinji, Centre zen de Lanau,
15260 Neuvéglise.
- **régler par virement bancaire** en postant le formulaire ci-contre à l'adresse ci-dessus :
 - Titulaire du compte : **Hôrinji**, Association bouddhiste zen Sôtô de la Roue du Dharma.
 - Domiciliation : CA Centre France, Saint-Flour
 - IBAN : FR76 1680 6048 2166 1138 0069 114
 - BIC : AGRIFRPP868

Dès réception de votre don et son encaissement, vous recevrez par e-mail ou courrier une

confirmation de votre règlement. Un reçu fiscal vous sera envoyé en début d'année suivante pour vous permettre de déduire, lors de votre déclaration de revenus, une partie de votre don sur le montant de votre imposition.

Je fais un don ponctuel :

100€ 200€ 300€ 400€ 500€

Montant libre :

Je fais un don régulier :

pour soutenir durablement Hôrinji :

Mensuel Trimestriel Semestriel

Montant du versement :

Mode de règlement :

Chèque à l'ordre de Hôrinji Espèces

Virement (RIB de Hôrinji ci-contre)

CB via HelloAsso (voir lien ci-contre)

Vos coordonnées :

Mme M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

E-mail :